



Going Home

La newsletter aide au retour du SEM et de l'OIM Berne N° 3/16

Editorial de décembre 2016

Chères lectrices, chers lecteurs,

Chaque année, des milliers de migrants qui ne peuvent ou ne veulent rester dans leur pays d'accueil décident de retourner volontairement dans leur pays d'origine. L'aide à la réintégration constitue alors une clé pour un retour durable. En effet, les personnes qui souhaitent retourner dans leur pays ont la possibilité de réaliser un projet de réintégration qui les aidera à devenir autonomes sur le plan économique. Ces projets sont également bénéfiques pour la famille de l'intéressé et la société dans le pays d'origine dans la mesure où ils contribuent au développement local.

La création et la gestion d'une microentreprise demandent une planification minutieuse et représentent un gros défi pour la personne concernée. Suivant le contexte économique et juridique qui règne dans le pays de provenance, les chances de succès varient selon le type de projet. En outre, les prédispositions du candidat au retour ne répondent pas forcément à la demande de l'économie locale. Aussi l'accompagnement de cette personne lors de la planification et de la création de son entreprise de même que l'offre de cours sur la conduite de microentreprises jouent-ils un rôle déterminant dans le succès du projet.

C'est pourquoi nous nous réjouissons de présenter, dans cette newsletter, des informations, des offres et des instruments susceptibles de favoriser la réintégration professionnelle des personnes qui retournent dans leur pays d'origine. Les comptes rendus de brèves missions accomplies en Guinée et au Nigéria confirment l'importance des formations axées sur les activités entrepreneuriales. Aussi ces formations continueront-elles en 2017, après la fin des programmes d'aide au retour et de réintégration dans ces deux pays. Dans son texte, le bureau bagdadienne de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) à Baghdad expose les particularités

de la réalisation de projets commerciaux en Irak. Nous sommes également ravis d'annoncer la parution prochaine d'une version revue et mise à jour de la brochure sur la gestion d'entreprise, qui peut servir de support lors des entretiens de conseil en vue du retour. Les conseillers argoviens passent en revue les défis inhérents aux activités de conseil, qui ont été discutés lors d'un workshop qui a eu lieu cet automne à Konolfingen. Un compte rendu de la conférence sur le thème « Échange transnational dans le conseil en vue du retour », qui s'est tenue à Augsburg, évoque lui aussi diverses facettes de l'activité de conseil. Que retenir : plus nous apprendrons à comprendre ce qui fonctionne ou ne fonctionne pas dans les pays de provenance, mieux nous serons à même de conseiller les personnes qui retournent dans ces pays et de les appuyer lorsqu'elles devront choisir l'activité professionnelle qu'elles comptent y exercer.

En 2016, l'OIM a épaulé, dans plus de 70 pays, plus de 850 personnes auxquelles le Secrétariat d'État

Contenu

1. Dossier : Réintégration professionnelle dans le pays d'origine

- IOM et la réintégration professionnelle
- Experiences with the support of professional reintegration projects in Iraq
- Refonte de la brochure « Ideas for Business Development »

2. Echo des CVR

- Retour sur l'atelier du service conseil argovien en vue du retour organisé lors du cours de perfectionnement qui s'est tenu à Konolfingen
- Rapport sur la conférence « Transnational exchange III Conference » à Augsburg

3. Compte-rendu sur le retour au pays

- Fin du programme d'aide au retour en faveur des Nigériens et perspectives pour 2017
- SEM – Voyage de service de l'OIM et du SEM en Guinée, du 9 au 11 novembre 2016

4. Divers

aux migrations (SEM) avait accordé une aide au retour. Nous nous réjouissons de poursuivre en 2017, avec votre concours, cette mission et d'améliorer continuellement l'encadrement des personnes qui retournent dans leur pays d'origine.

Je vous souhaite bonne lecture et de belles fêtes de fin d'année.

Pier Rossi-Longhi, Chef de mission, OIM Berne

1. Dossier prioritaire: Réintégration professionnelle dans le pays d'origine

IOM et la réintégration professionnelle Bawélé Tchelim, OIM Berne

En partant de la définition qu'en donne l'OIM, la réintégration peut être conçue comme la réinsertion d'une personne dans le tissu social, économique, politique et culturel de son pays d'origine. Dans cette logique, l'exercice d'une activité rémunérée apparaît indubitablement donc comme un moyen d'arriver à cet objectif. Si l'aide à la réintégration offre les moyens aux migrants de se réintégrer dans les domaines de la formation, du logement ou d'autres mesures d'aide spécifiques dans le cas de personnes vulnérables¹, pour certains cas, l'insertion directe dans le milieu professionnel se révèle être la meilleure procédure de réintégration.

Réintégration professionnelle : pourquoi ?

Plusieurs éléments peuvent justifier un tel choix. En effet, il se peut que le migrant dispose d'une formation de base dans le secteur choisi mais ait besoin d'acquérir une expérience professionnelle avant d'être définitivement recruté. Ce choix peut aussi être simplement mu par un changement dans les projets à long terme du migrant, la facilité d'accès à l'emploi dans le domaine souhaité, ou le souhait d'accéder immédiatement à des revenus réguliers tout en acquérant une précieuse expérience professionnelle.

Réintégration professionnelle : que peut faire l'OIM ?

L'assistance de l'OIM dans ce type de projet peut prendre l'une des formes suivantes²:

- La mise en relation du migrant avec des employeurs potentiels (privés ou publics) généralement dans le cadre de partenariats préexistants,
- Le paiement en plusieurs tranches de l'aide à la réintégration au migrant lorsque l'employeur accepte de le recruter pour une certaine période,
- Le paiement en plusieurs « d'indemnités de stage » au migrant qui a besoin d'acquérir de l'expérience.

Réintégration professionnelle : des exemples ?

Après son retour en Irak, M. Saeed a décidé non pas d'ouvrir une pizzeria comme initialement prévu, mais de se faire recruter comme pizzaiolo. Avec l'aide de l'OIM, il a signé avec son employeur un contrat qui stipulait qu'il serait engagé pour une période d'un an renouvelable à la fin d'une période d'essai de cinq mois non-rémunérée. Sur la base de ce contrat, l'OIM a versé au migrant son aide à la réintégration en plusieurs tranches. L'OIM a contacté M. Saeed neuf mois après son retour afin de suivre sa réintégration. Il a déclaré : « à présent j'ai acquis beaucoup de connaissances et une précieuse expérience. Je pourrai facilement trouver un emploi dans le même secteur même si je décide de quitter mon employeur actuel. »

L'option de la réintégration professionnelle grandira certainement en importance eu égard aux avantages qu'elle présente pour une réintégration pérenne. L'OIM Berne reste disponible pour donner plus d'informations sur les possibilités de réintégration professionnelle.

¹ Art. 4.2.4 de la Directive III/4 relative à l'aide au retour et à la réintégration (en l'état du 1er juillet 2015)

² Il s'agit ici bien entendu, de procédures générales qui sont adaptées par les Bureaux de l'OIM selon le contexte légal et institutionnel en vigueur dans le pays

Experiences with the support of professional reintegration projects in Iraq

Wria Rashid, OIM Iraq

Assisted Voluntary Return and Reintegration is one of the programs implemented by IOM in Iraq in close coordination with IOM missions in European countries of destination. Migrants desiring to return voluntarily to Iraq can benefit from reintegration packages that vary according to donors' specifications.

The provision of reintegration services from the early stages of counselling sessions and document preparation, up to the time when the reintegration assistance is delivered, is usually quite challenging in Iraq. This is because both the security situation and economic conditions for starting a reintegration activity are very volatile. One of the main reintegration activities chosen by returning migrants is the start-up of a microbusiness. Many persons opt for small business projects because they intend to achieve economic independence and wish to support their families. In most instances, starting a new business is extremely difficult if the returnee cannot count on well-founded experience, previous knowledge in the chosen business area and some personal savings. Furthermore, the area of return must also be taken into account, because business opportunities are scarce in the smaller towns and remote areas. To counter the mentioned challenges, many returning migrants prefer to join an existing business instead, where they can learn to build their skills with less risk of failure.

After recent developments in the country, the economic situation has deteriorated and this has greatly affected the local business environment, mainly due to the decline in people's purchasing power. However, some returnees with previous experience manage to face this challenge and successfully launch business activities. While large and medium sized enterprises are most affected, small businesses are generally still (relatively) operational. Microbusinesses which cover the daily demands of the local population are particularly common. For instance, groceries stores, car related businesses, clothes and textile stores, the selling of

cell phones or electrical appliances, hairdressing and bakeries are among the activities which are regularly selected by returnees. Still, in remote areas, farming is almost the only option available to the returned migrants.

Concerning returnees from Switzerland, it is noted that a fair number of them open their own businesses with the support of IOM. Mr. H. is one of the returnees from Switzerland who successfully started his carwash business in a small town popular with tourists. During a visit, he explained that IOM support was very important to establish the business and he further states "IOM's assistance was extremely useful to motivate me to stay in my country after my return from Switzerland as now I am economically able to support myself and my family." Mr. Hasan had to enter into a business partnership since opening a carwash business was too difficult to do on his own.



Another example is Mr. Aleen, who managed to open his own bee-keeping business; he explained that his great passion for bee keeping and his past experience were the driving forces behind his success. Mr. Aleen states: "Through the assistance provided by IOM, I now have my own business as well as some free time to re-establish my contact with my relatives and friends and I am looking forward to improve my business by increasing the number of bee colonies."



Mr. Aleen's bee keeping business

Refonte de la brochure «Ideas for Business Development»

Sandra Hollinger, OIM Berne

«Je recommande à tous ceux qui en ont la possibilité de participer au programme de retour et de réinstallation. Grâce à lui, on peut lancer une affaire de manière autonome et on est quitte de songer à retenter sa chance dans un autre pays. » C'est en ces termes que Jalaal S., qui est retourné en Irak en janvier 2016 dans le cadre du programme Reintegration Assistance from Switzerland (RAS) en vue d'y ouvrir une fabrique de PVC, relate son expérience. La corrélation étroite entre la réussite professionnelle et la satisfaction personnelle revient sans cesse dans les propos des personnes rentrées au pays.

L'aide matérielle à la réintégration, qui peut être utilisée pour l'établissement d'une activité professionnelle, joue souvent un rôle déterminant lors de la réinstallation dans le pays d'origine. Il est donc important que les candidats au retour s'interrogent déjà sur leur avenir professionnel avant de quitter la Suisse.

En 2009, l'antenne bernoise de l'OIM avait édité la brochure « Ideas for Business Development ». Celle-ci livre, d'une part, des idées et des suggestions pour la mise en oeuvre d'une activité professionnelle et, d'autre part, des idées de projet précis et des recommandations spécifiques pour des pays particuliers. Elle peut servir de support lors des entretiens de conseil en vue du retour

et par l'élaboration de «business plans». Pour tenir compte des nouvelles réalités dans les pays d'origine ainsi que des nouvelles destinations des bénéficiaires de l'aide au retour, il a été décidé de mettre à jour cette brochure. Outre les modalités de versement de l'aide matérielle à la réintégration, la brochure présente également des exemples de bonnes et de mauvaises pratiques concernant la création de petites entreprises d'affaires dans dix pays d'Afrique, d'Asie, du Moyen-Orient et d'Europe de l'Est. Le but de la brochure, qui s'appuie sur les expériences réalisées lors des visites de suivi des micro-entreprises, reste de faciliter la planification en Suisse des futures activités professionnelles lors des entretiens de conseil en vue du retour. La nouvelle version de la brochure et sa mise en page rafraîchie, paraîtra en 2017.



Monsieur S. dans sa fabrique de PVC

2. Echos des CVR et des CEP

Retour sur l'atelier du service conseil argovien en vue du retour organisé lors du cours de perfectionnement qui s'est tenu à Konolfingen

Béatrice Zaradez, Eliane Zeller, conseil en vue du retour Canton d'Argovie

Le CVR du canton d'Argovie a profité de la présence des conseillers(ères) en vue du retour lors de la formation annuelle organisée par le SEM à Konolfingen, afin de discuter, par le biais d'un Workshop, des situations particulières lors d'entretiens, de certains cas spécifiques et de questions actuelles relatives à l'aide au retour.

La complexité des cas a, de notre point de vue, de nouveau fortement augmenté ces derniers mois. De familles qui, malgré une admission provisoire ou une décision d'asile encore pendante, désirent retourner dans une région en proie aux conflits, à une augmentation des MNA qui veulent rentrer, jusqu'aux incidents au guichet d'accueil ou de situations désagréables lors d'un entretien. Nous nous sommes demandées si d'autres CVR étaient également confrontés à ce genre de défis. Nos propositions de discussions avaient pour objectif de permettre aux participants de choisir un des thèmes proposés, mais les participants devaient, avant tout, avoir la possibilité de partager leurs réflexions, leurs défis, ou leur avis. L'échange était pour nous une priorité. Notre travail est complexe, diversifié et notre clientèle tout autant. Une solution à sens unique n'est pas possible.

Les discussions au sein des groupes étaient diversifiées, stimulantes. De la sécurité à notre place de travail, de l'aspect émotionnel d'une organisation d'un retour dans une région en proie aux conflits ou de l'accompagnement de victimes de traite humaine jusqu'à l'obligation des CVR de signaler aux autorités compétentes lorsque ceux-ci soupçonnent une personne d'oeuvrer dans le trafic de migrants; nous avons pu constater qu'un

grand nombre de participants était confronté aux mêmes défis et aux mêmes difficultés dans leur travail quotidien et que nous pouvions profiter de l'expérience d'autrui. En tant que conseillères en vue du retour nous saluerions une continuation de cette forme de workshop ou d'autres échanges de la sorte, car notre champ de travail continuera à être complexe et diversifié

Transnational Exchange: Repatriation Counselling in European Dialogue

Roberto Iannarelli, Conseil en vue du retour IOM CEP Bâle

Dal 22 al 25 novembre 2016, nel quadro suggestivo della città di Augusta (Germania), si è svolta la terza edizione della Conferenza "Transnational Exchange: Repatriation Counselling in European Dialogue", organizzata dalla Caritas diocesana di Augusta in cooperazione con il governo distrettuale della Svevia, la Diakonisches Werk e patrocinata dall'Unione Europea tramite il Fondo asilo, migrazione e integrazione (FAMI), così come dal "Bayerische Staatsministerium für Arbeit und Soziales, Familie und Integration". La conferenza, cui scopo in primis è la promozione di una piattaforma di scambio a livello europeo sul ritorno volontario assistito (RVA), si è svolta sull'arco di tre giorni.

Per quest'occasione si sono riuniti oltre 80 rappresentanti provenienti da 15 paesi europei della società civile, di organizzazioni intergovernative e di agenzie governative impegnati nel settore del rimpatrio. Tra i presenti vi erano operatori della Caritas, dell'OIM, della Croce Rossa, del Danish Refugee Council e di numerose associazioni tedesche, così come rappresentanti istituzionali da Belgio, Olanda e Germania. A guidare la delegazione svizzera di consulenti al ritorno vi erano Sonja Zemmin (OIM Kreuzlingen), Carolina Hutmacher (BS), Béatrice Zaradez (AG), Zeller Éliane (AG), Andreas Ackermann (Caritas OW, SZ, ZG), Peter Haller (Caritas OW, SZ, ZG) e il sottoscritto, Roberto Iannarelli (OIM Basilea). Ad avere l'onore di presentare il sistema del counselling al ritorno svizzero e i risultati raccolti negli scorsi anni dinanzi all'internazionale platea è stato Andreas Ackermann, cui contributo ha

sottolineato l'eccellente cooperazione con i partner svizzeri della Caritas (SEM e OIM).

La conferenza si è articolata su tre giornate tematiche, laddove nella prima le attività hanno portato alla configurazione di una panoramica comparativa dei sistemi di consulenza al ritorno a livello europeo; da essa si è acquisita una dimensione reale del RVA, dove la tendenza all'aumento dei ritorni negli ultimi anni ha richiamato i partecipanti alla necessità di un approccio propositivo nella cooperazione tra enti e operatori (multisectorial cross-fertilization approach). Da questa considerazione è stata confermata l'iniziativa di riunire le buone pratiche intensificando gli scambi tra operatori alfine, in un futuro, d'armonizzare a livello europeo il sistema e la tecnica di counselling al RVA.

In tal senso il comitato organizzativo ha voluto innescare un primo meccanismo di scambio attivo durante la seconda giornata, nella quale si è svolta una formazione in merito alla consulenza di persone particolarmente traumatizzate e affette da gravi disturbi mentali. Lo scambio di esperienze e di riflessioni al riguardo ha permesso agli operatori di conoscere meglio i ruoli svolti e gli strumenti messi a disposizione da istituti intergovernativi e associazioni umanitarie nei vari paesi europei. In aggiunta al contenuto altamente utile per il nostro lavoro quotidiano, la formazione ci ha altresì permesso di condividere contatti e di giungere a conoscenza di enti quali War Trauma Foundation (www.wartrauma.nl) e Refugio München (www.refugio-muenchen.de), entrambi attivi nell'assistenza di persone gravemente traumatizzate.

Al termine dei lavori, la terza giornata si è aperta nel segno del dialogo tra attori istituzionali, intergovernativi (OIM) e della società civile. A rappresentare le istituzioni vi erano presenti il BAMF, il Ministero degli Interni tedesco, Il Consiglio regionale della Baviera, FEDASIL (Federal Agency for the reception of asylum seekers – Belgio), DT&V (Repatriation and Departure Service of the Ministry of Security and Justice – Olanda). Da segnalare l'intuitivo intervento di FEDASIL, incentrato sull'efficace cooperazione tra OIM, Caritas e governo belga, cui

messaggio promuove la creazione di piattaforme di scambio a livello nazionale e il distacco da logiche concorrenziali a favore della cooperazione tra entità statali incaricate della strategia migratoria, entità intergovernative a cui spetta l'attuazione del ritorno e della reintegrazione duratura tramite un'esistente rete di contatti mondiale ed entità associative cui compito è di assistere il più gran numero di potenziali beneficiari. Il BAMF ha invece presentato i sostanziali progressi effettuati da ERIN (European Reintegration Network).

Da questa conferenza è sorta la necessità di unificare le forze degli attori di questo dinamico e al tempo stesso immenso settore umanitario alfine di spianare la strada a un cambiamento di paradigma: la cooperazione internazionale nell'ambito del ritorno volontario è una condizione sine qua non per il successo della politica migratoria europea e quindi anche svizzera.

3. Programmes pays et aide structurelle

Fin du programme d'aide au retour en faveur des Nigériens et perspectives pour 2017

Sonja Kyburz, OIM Berne

Début novembre, Sonja Kyburz s'est rendue trois jours au Nigéria dans l'exercice des activités de gestion du programme d'aide au retour, qui touche à sa fin. Cette mission a eu pour but de participer à l'évènement de clôture du programme avec les principales institutions partenaires au Nigéria et de planifier les activités pour 2017. Un voyage de suivi réalisé avec des représentants du SEM et du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) avait déjà eu lieu en janvier 2016 en marge de la réunion officielle organisée dans le cadre du partenariat migratoire entre la Suisse et le Nigéri



Evènement de clôture du programme d'aide au retour Nigéria en novembre 2016

Depuis le lancement du programme d'aide au retour, des réunions ont été organisées annuellement avec les principaux partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux au Nigéria en vue de procéder à des échanges de point de vues et, le cas échéant, de réadapter le programme. L'évènement du 2 novembre 2016 devait permettre de passer en revue le déroulement et les résultats de onze années de travail, d'annoncer la fin du programme et d'esquisser de futures activités.

Étaient présents des représentants de cinq organisations gouvernementales et de trois organisations non gouvernementales, neuf participants au programme (dont deux femmes) ainsi que des collaborateurs de l'OIM. La Suisse et le SEM étaient représentés par Madame Jolanda Pfister Herren, conseillère aux questions migratoires (Immigration Liaison Officer) auprès de l'ambassade suisse à Abuja, et par Monsieur Yves Nicolet, consul général suisse à Lagos.

Les collaborateurs de l'OIM Lagos et de l'OIM Berne ont présenté les différents volets du programme d'aide au retour, leurs objectifs ainsi que les résultats de l'évaluation des informations recueillies lors des visites de suivi. Madame Pfister Herren a annoncé la fin du programme, tout en précisant que les formations en gestion d'entreprises de même que l'aide au retour individuelle continueront d'être

dispensées en 2017.

Les participants au programme, qui étaient rentrés au Nigéria dans les années 2010 à 2016, ont décrit leur processus de réintégration et donné leur point de vue sur l'aide reçue. Quelques-uns d'entre eux ont également raconté comment ils s'étaient rendus en Europe, relaté leurs expériences et expliqué pourquoi ils avaient décidé de rentrer volontairement au Nigéria. Tous considèrent que le programme d'aide au retour a été très utile et qu'il a joué un rôle déterminant pour eux et leur famille lors de leur réintégration au Nigéria. Ils ont remercié le gouvernement suisse et l'OIM du soutien qui leur a été accordé et exprimé le souhait que le programme soit maintenu. La discussion qui a suivi ces exposés a été très vive; elle a porté notamment sur l'évolution actuelle des prix entraînée par l'inflation au Nigéria, la prévention de la migration irrégulière des jeunes à partir de récits de personnes qui sont rentrées au Nigéria ou encore sur la nécessité, pour les services gouvernementaux nigériens, de définir une approche commune concernant l'aide aux migrants qui rentrent au pays.

La pause a été animée musicalement par Monsieur D., qui avait séjourné dans le canton de Genève avant de retourner en 2014, au Nigéria, où il a fondé un groupe de reggae.



Intermède musical de Monsieur D.

Planification des activités à mener en 2017 (formations en gestion d'entreprises et micro-crédits)

Il ressort de l'expérience acquise et des résultats du suivi et de l'évaluation qu'offrir un cours en gestion de microentreprises joue un rôle essentiel lors de la réintégration professionnelle des migrants qui reviennent au pays. Pour cette raison, le SEM et l'OIM ont décidé que cet élément du programme d'aide au retour serait maintenu afin de pouvoir continuer à dispenser une formation entrepreneuriale. Cette offre sera légèrement remaniée et les ateliers seront désormais animés conjointement par des représentants de divers partenaires majeurs du domaine de la réintégration. Cette formule permettra de transmettre un éventail aussi large que d'informations possibles et d'aiguiller plus aisément les personnes concernées vers les partenaires gouvernementaux appropriés.

Outre la formation en gestion d'entreprises, il est prévu de maintenir également l'offre de micro-crédits qui avait été lancée dans le cadre du programme d'aide au retour. L'idée consiste à accorder aux migrants qui rentrent au Nigéria un microcrédit financé au moyen d'un fonds renouvelable alimenté par le SEM. Après une phase de préparation, d'évaluation de faisabilité et de définition des lignes directrices, une institution de microcrédits a été choisie en 2015 pour gérer les fonds et accorder les crédits. Durant une phase pilote, qui a été menée cette année, six anciens bénéficiaires de l'aide au retour qui gèrent un petit commerce à Lagos se sont vu accorder un microcrédit.

Une évaluation menée en septembre ainsi que les entretiens réalisés avec notre partenaire « Self-Reliance Economic Advancement Programme (SEAP) » ont confirmé l'efficacité de cette approche. Il en ressort notamment qu'il serait judicieux d'étendre l'offre de microcrédits aux régions situées au sud-est du pays.



Rencontre avec les collaborateurs du SEAP

Dans le cadre du processus de réintégration, le bureau de l'OIM à Lagos informe les personnes qui rentrent au pays de l'existence de cette offre. Pour y accéder, les personnes intéressées doivent être à la tête d'une entreprise enregistrée officiellement et avoir suivi la formation en gestion d'entreprises dispensée par l'OIM. Les candidats sont ensuite aiguillés vers l'organisation partenaire SEAP, qui statue sur les demandes après avoir vérifié le respect des critères de base et examiné la situation commerciale du requérant. SEAP débloque le crédit en trois ou quatre tranches, à raison de 600 à 3000 USD par versement. De cette manière, le bénéficiaire apprend à gérer par étapes le montant qui lui est alloué et à planifier le remboursement régulier du crédit.

Tables rondes destinées aux participants au programme d'aide au retour

Le dernier jour de mission était entièrement consacré aux échanges avec les participants au programme. Lors de l'ultime séance de discussion menée dans le cadre du programme d'aide au retour, des personnes qui étaient récemment rentrées au Nigéria ont pu s'entretenir avec des entrepreneurs déjà établis des possibilités, des difficultés et des dangers liés à la microentreprise dans le climat conjoncturel difficile

du moment. L'OIM, les représentants de deux ONG et la conseillère aux questions migratoires auprès de l'ambassade suisse ont encadré le débat et fourni de nombreuses pistes de réflexion.



Les participants à la table ronde

SEM – Voyage de service de l'OIM et du SEM en Guinée, du 9 au 11 novembre 2016 Florian Brändli, OIM Berne

Lorsque j'ai pris possession de ma chambre à l'Hôtel « Résidence Fleurie », dans le quartier de Matam, à Conakry, un peu avant 2 heures du matin, la télévision était allumée : France24 diffusait des images de l'élection présidentielle américaine ; sur la carte, plusieurs États étaient déjà colorés en rouge.



Il m'a fallu du temps pour m'endormir, bercé au rythme de la musique du « Petit Paris », le bar d'à côté.

Comme nous l'avions convenu, l'employé de l'hôtel a frappé à la porte de ma chambre à 6 h 30 précises

pour me réveiller. Un Nescafé et une demi-baguette plus tard, le chauffeur de l'OIM, Maître Barry, est venu me prendre à l'hôtel. Djouna Vodoz, du SEM (Section Afrique de l'Ouest et de l'Est), avait déjà pris place dans la voiture. Notre programme pouvait démarrer : visiter en deux jours et demi dix projets de réintégration menés par des participants au programme d'aide au retour en Guinée, deux projets d'aide structurelle, les ministères de la jeunesse et des affaires étrangères ainsi qu'une formation axée sur les activités. Vu l'heure matinale, les rues étaient encore relativement peu encombrées. Il a néanmoins fallu passablement de temps jusqu'à ce que nous puissions accueillir à bord Marie Louise Haba et Abdoulaye Diallo, nos collègues de l'OIM, et quitter la capitale.

Nous nous sommes d'abord arrêtés à Kindia et à Pita, deux villes situées respectivement à quelques 120 et 300 kilomètres au nord-est de Conakry. Nous y avons visité une « crèmerie » (fabrique et vente de glaces) incluant un service de location de motos, puis un parc avicole très florissant.

Ces commerces avaient été ouverts dans le cadre d'un projet d'aide structurelle intitulé « Projet de Renforcement des Groupements et Associations des Jeunes et des Femmes dans Sept localités de la Guinée ». L'OIM avait aidé à mettre en œuvre ce projet financé par le SEM.

En fin de journée, nous avons atteint Labé, notre première étape. Là, nous nous sommes entretenus avec Monsieur Ciré D., qui avait participé au programme en novembre 2015, après son départ du CEP de Vallorbe. Il tient aujourd'hui une épicerie prospère au centre de Labé. La nuit était tombée quand nous avons rencontré Monsieur Alin D., qui était revenu de Genève en février dernier. Il nous avait attendu en bord de route avec ses deux taximotos ; lui aussi nous a assurés qu'il était très satisfait de la marche de son entreprise et de la formation dont il avait bénéficié. Il a toutefois critiqué le fait qu'il ait dû attendre longtemps avant que la deuxième tranche ne lui soit versée.



L'épicerie de Monsieur Ciré D.

Nous avons ensuite gagné un petit hôtel, où nous nous sommes apprêtés pour vivre le moment fort de la journée : un repas au restaurant de Monsieur Kamal E.K., qui avait quitté Berne en septembre 2015 en vue de se réinstaller en Guinée.

Sur le plan économique, Monsieur E.K. est certainement l'un des participants au programme qui ont le mieux réussi. Grâce au montant alloué au titre de l'aide à la réintégration, il a pu aménager un petit restaurant imposant qui semble fort bien marcher. Le repas qu'il nous a servi, non sans fierté, était délicieux, tout comme la pizza cuite dans le four en bois construit par ses soins.



Restaurant "Chez Kamal"

Le lendemain, aux premières heures du jour, nous sommes retournés dans la capitale. Après un arrêt involontaire dû à une panne de voiture, nous avons rencontré en banlieue et dans le centre quatre autres participants au programme : Oumar D. était revenu en Guinée depuis Genève en juin 2014. Moyennant l'aide au retour, il s'est d'abord lancé dans la vente de cartes téléphoniques. En 2015, il a obtenu, avec l'aide de l'OIM et de son ancienne conseillère en vue du retour, le montant de ses cotisations AVS, assurance à laquelle il avait été affilié pendant cinq ans. Avec cet argent, il a acquis une épicerie à Sanoyah, un quartier proche du centre.



L'épicerie de Monsieur Oumar D.

Notre prochaine étape a été la fabrique de ciment de Monsieur Mamadou Youssouf D., à Kagbélen, dans la préfecture de Dubreka, qui est située aux portes de Conakry. Monsieur D. avait quitté le canton de Berne en janvier 2014 pour se réinstaller en Guinée, où il a tenté de mettre en œuvre différents projets. Il s'est d'abord lancé dans le commerce de boissons et de denrées alimentaires, puis dans la vente de vêtements, avant de fonder, à l'instigation de son frère, qui travaille dans une grande fabrique de ciment toute proche, son entreprise actuelle. Monsieur D. s'est dit satisfait de la marche de son affaire. Il a également loué la formation axée sur les activités qui, selon lui, inoculerait l'« esprit d'investigation » nécessaire aux bénéficiaires de l'aide au retour. Le loyer très élevé du dépôt lui donne toutefois beaucoup de souci, d'autant plus que sa famille compte depuis peu un nouveau membre, au baptême duquel la famille avait invité Marie Louise Haba.

Non loin de là, Monsieur Mouctar B. tient une petite épicerie. Il était en train de servir deux enfants lorsque nous sommes arrivés. Il avait séjourné au CEP de Berne avant son retour en Guinée, en juin 2016. Il n'était resté que quatre mois en Europe, une « expérience significative » qu'il dit ne pas regretter. Ayant vite compris qu'il ne trouverait pas de travail en Europe, il aurait saisi l'opportunité de pouvoir retourner volontairement en Guinée en bénéficiant d'une aide. Il a grandement loué la formation à laquelle il a eu droit et qui lui aurait ouvert de nouveaux horizons: « même avec des milliards, on ne parvient à rien sans cette formation ».

Ce soir-là, nous avons encore rencontré Monsieur Amadou B., qui avait séjourné au centre fédéral de Perreux, qu'il a quitté en août 2013. D'abord installé à Tougué (vente de denrées alimentaires), il tient maintenant une « quincaillerie » à Conakry, une affaire qui marche bien. Pendant l'entretien, il a vendu un ventilateur à trois jeunes clients.



Quincaillerie von Herrn Amadou B.

Le lendemain, nous avons passé dans les deux ministères déjà mentionnés, puis visité le «Marché de Madina», où nous avons rencontré trois participants au programme, tous actifs dans la vente de chaussures. Monsieur Lamarana S. (février 2016, centre pilote), Monsieur Oumar Diogo D. (mars 2015, Suisse centrale) et Monsieur Harouna D. (août 2013, Genève) se sont exprimés très favorablement sur leur retour en Guinée, la formation axée sur les activités et leurs affaires. Leur réussite est notable dans la mesure où aucun d'entre eux n'avait, jusqu'alors, fait commerce de chaussures.



Magasin de chaussures de M. Harouna D.

La visite d'une formation axée sur les activités dispensée à trois participants au programme qui avaient séjourné dans les CEP de Chiasso et de Vallorbe a constitué l'ultime étape et le second point fort de notre mission. Ces formations de 5 jours se déroulent à l'Université de Conakry. La plupart des participants ont en général quelque appréhension à l'idée de fréquenter ce lieu et de suivre cette formation. L'ONG Association de formateurs pour le développement de l'entrepreneuriat (AFODE) veille donc à aménager les cours de manière à ce qu'ils soient accessibles aux personnes ayant un faible niveau de formation. Les participants acquièrent des éléments de comptabilité, de gestion d'entreprise et de développement d'une clientèle. Ils réalisent également une petite étude de marché. Monsieur Lanciné D., Monsieur Djouma B. et Monsieur Alpha B. ont écouté très attentivement les explications de leurs deux formateurs. À l'instar des autres entrepreneurs que nous avons rencontrés durant notre mission, ils ont souligné le bénéfice qu'ils tiraient de cette formation en vue de la réalisation de leurs projets.

Notre mission a officiellement pris fin après cette visite et l'entretien qui a suivi avec la cheffe de bureau de l'OIM à Conakry, au siège local de cette organisation. Nous avons noté avec plaisir que la grande majorité des personnes rencontrées se sont prononcées, de manière générale, très favorablement sur le programme, notamment sur la formation axée sur les activités dispensée par l'AFODE. Il est donc réjouissant que les personnes qui rentreront en Guinée après le 31 décembre 2016, c'est-à-dire après fin du programme d'aide au retour, pourront encore profiter de cette formation éprouvée.

4. Varia

Annonce pour le 13/14 septembre 2016 :

2017 est une année anniversaire puisque nous célébrons les 20 ans d'existence des services-

conseils en vue du retour suisses. A cette occasion, un workshop de deux jours est prévu, comprenant un échange international dans le domaine du conseil en vue du retour. Nous avons le grand plaisir qu'à cette occasion la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga adressera quelques mots à l'intention des conseillères et conseillers en vue du retour. Alors cochez en gras dans vos agendas les dates des 13 et 14 septembre 2017 !

Enfin, nous vous souhaitons à tous de très Belles Fêtes et une Bonne et Heureuse Nouvelle Année !

Impressum

Éditeur: SEM et OIM, Aide au retour communication (RüKo)

Rédaction: Sandra Hollinger, OIM
Thomas Lory, SEM
Roger Steiner, SEM

Collaboration: Pier Rossi-Longhi, OIM

Photos: © OIM, SEM

Layout: Christa Burger, SEM

Contact: SEM: 058 465 11 11
OIM: 031 350 82 11

E-Mail: info@sem.admin.ch
bern@iom.int

Internet: switzerland.iom.int
www.sem.admin.ch
www.youproject.ch